

“Bonjour VALOIS”

Magazine d'information du Pays de Valois
N° 31 • MAI 2022

www.cc-paysdevalois.fr

BUDGET 2022



ÉDITO

Chères Valoisiennes, chers Valoisien,

Une communauté de communes est là pour être au service de ses communes membres et de ses habitants, mais aussi pour que son territoire soit attractif et donne envie d'y venir pour s'y promener, le découvrir ou s'y installer. Ce dynamisme est essentiel pour permettre la mise en œuvre des politiques d'aménagement au sens large que nous souhaitons conduire.

Depuis le 1^{er} janvier, votre communauté de communes a repris en direct la gestion de l'Office de tourisme. Une nouvelle équipe va nous permettre de dynamiser nos actions et de lancer de nouvelles initiatives en coopération avec nos partenaires qui sont au quotidien au contact des touristes de notre beau Pays de Valois.

Depuis le 1^{er} mars, la société Equalia est devenue le nouveau gestionnaire de notre centre aquatique. Après un peu plus de 10 ans d'existence, celui-ci a également besoin d'une nouvelle dynamique, de nouveaux équipements, de nouvelles animations et de s'adresser à de nouveaux publics. Des investissements conjoints de plusieurs centaines de milliers d'euros seront réalisés et les équipes d'Equalia préparent déjà des nouveautés pour vous accueillir avec une offre de services renouvelée.

Début mars, nous avons également souhaité rencontrer les acteurs de la santé du Valois afin de partager avec eux notre volonté de contribuer, dans le cadre de la compétence qui est la nôtre, à un accès aux soins bien réparti sur la CCPV. Échanges intéressants qui démontrent bien qu'il n'existe aucune recette miracle, ni un seul modèle pour attirer de nouveaux professionnels de santé. Nous jouerons pleinement notre rôle de facilitateur et de coordination dans ce dossier.

Courant avril, ce fut au tour du Van Numérique du Valois de se lancer sur les routes pour vous accompagner dans la maîtrise des outils informatiques qui envahissent de plus en plus notre vie quotidienne.

Autant d'exemples d'actions au service direct de nos habitants parmi celles que vous découvrirez dans ce Bonjour Valois. Mais tout cela ne serait pas possible sans une dynamique économique que votre communauté de communes a su initier il y a quelques années et qui assure des ressources indispensables. Comme vous le savez, nous souhaitons poursuivre dans cette voie, mais avec une ambition d'attirer des entreprises à plus forte valeur ajoutée. Et pour être à même de choisir, nous devons être maître du temps et donc du foncier que nous pouvons y consacrer. C'est pour cette raison que nous sommes désormais adhérents de l'Établissement Public Foncier de l'Oise, qui moyennant une contribution limitée de chacun d'entre nous, pourra porter sur la durée, l'acquisition de terrains ou de friches industrielles à reconverter, tant pour la CCPV que pour vos communes.

Enfin, le conseil communautaire a de nouveau approuvé le transfert de la compétence eau potable à la CCPV à compter du 1^{er} janvier prochain. Ce projet, enjeu majeur pour assurer l'avenir en permettant un accès sécurisé à une eau de qualité à l'échelle du Valois, est désormais soumis à l'approbation de vos communes et j'ai bon espoir que ce transfert soit validé.

Bonne lecture.

Bien cordialement,

Didier DOUCET

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

SOMMAIRE

P.03

RÉTRO EN IMAGES

P.04

L'ACTU

P.08

ENTREPRENDRE

La CCPV rejoint
« Territoires d'industrie »

In'Cube, une subvention pour
les jeunes entrepreneurs

La mutuelle CMIP, une mutuelle
pas comme les autres

P.10

ENVIRONNEMENT

La collecte des déchets 2021
en chiffres

À la cantine, on composte
nos restes !

L'opération Biodéchets continue !

P.12

GRAND ANGLE

Budget 2022, une ambition nouvelle
au service direct des habitants

P.16

DÉCOUVRIR

Du nouveau à l'Office de tourisme
du Pays de Valois !

Mai à vélo, première édition
dans le Valois

Floralys & Terroirs,
le rendez-vous du printemps

TRIBUNE

P.19

62 À LA UNE

Ver-sur-Launette, au cœur de la forêt

LA PASSERELLE
62, rue de Soissons – 60800 Crépy-en-Valois
03 44 98 30 11
communication@cc-paysdevalois.fr • www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : **Didier DOUCET**
Directeur de la rédaction : **Bruno DELLINGER**
Direction de la communication : **Mélanie Ozeray, Annabelle Pitet, Johanna Jandrieu et Jessica Fouquet.**
Crédits photos : **CCPV, Istock**
Mise en page : **DonCameleon - Chantilly**
Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires - N°ISSN en cours

SURVEILLEZ VOTRE BÔÎTE AUX LETTRES !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à : communication@cc-paysdevalois.fr ou au 03 44 98 30 11.



TRAVAUX ANC À BOUILLANCY

La commune de Bouillancy, en collaboration avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif, a lancé son programme de travaux des assainissements non collectifs des habitants volontaires. Une opération de grande envergure qui va se poursuivre jusqu'en 2023.

VISITE DE MADAME LE SOUS-PRÉFET

Mercredi 2 février, le nouveau Sous-préfet de Senlis, Madame Claude Dulamon, a rencontré Didier Doucet, président de la CCPV dans les locaux de la CCPV, dans le cadre de sa nouvelle prise de fonction fin 2021. L'occasion de présenter les ambitions et les grands projets de votre intercommunalité.



VIRGINIE DOUAT, 1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE

Le jeudi 24 février, le Conseil communautaire a élu sa nouvelle vice-présidente, Virginie Douat, maire de Crépy-en-Valois, et maintenant 1^{ère} vice-présidente de la CCPV en charge du Tourisme.

DISTRIBUTIONS DE COMPOSTEURS

La réduction des déchets : une priorité ! L'Opération Biodéchets connaît un grand succès. De nombreux Valoisien(ne)s sont venus récupérer un composteur en bois à prix réduit à La Passerelle à Crépy-en-Valois lors des permanences organisées les samedis 2 et 9 avril. Plus d'informations en page 11.





RECRUTEMENT

KUBOTA RECRUTE À CRÉPY-EN-VALOIS

Depuis plus d'un an, *Kubota Research and Development Europe*, filiale du groupe *Kubota Corporation*, fabricant japonais de matériel agricole, a ouvert son centre de Recherche et Développement paneuropéen à Crépy-en-Valois. Une opportunité pour le territoire et les Valoisien.

La société souhaite contribuer au développement du territoire et projette de s'inscrire dans des actions à l'échelle locale. D'ailleurs, Kubota recherche d'ores et déjà du personnel supplémentaire pour son site de Crépy-en-Valois.

Ce site, de près de 30 hectares, est entièrement dédié au tracteur agricole et offre la possibilité de concevoir, d'assembler et de réaliser des essais sur banc et sur piste. Il accueille une centaine de salariés environ, sans compter les emplois indirects générés.

Aujourd'hui, pour poursuivre le développement de son site Valoisien, Kubota Research and Development Europe recherche plusieurs talents sur les métiers suivants :

- un Architecte électrique (H/F)
- un Ingénieur-e HIL (H/F)
- un Ingénieur-e systèmes mécatronique (H/F)
- un Responsable Homologation & Règlementation (H/F)

Ces opportunités d'emplois donnent la possibilité de travailler dans un environnement international et multiculturel afin de relever, aux côtés de l'entreprise, les prochains défis du machinisme agricole.



Pour déposer votre candidature, rendez-vous sur le site de l'entreprise :

<https://ke.kubota-eu.com/fr/> > rubrique « carrière » > puis « rejoignez Kubota »

EMPLOI

PROCH'EMPLOI, UN OUTIL AU SERVICE DES DEMANDEURS D'EMPLOI



Vous êtes demandeur d'emploi ou vous cherchez à recruter ? Le dispositif Proch'Emploi, créé par la Région Hauts-de-France, peut vous aider. La collectivité met en place des cellules de conseillers qui mettent en relation les demandeurs d'emploi des Hauts-de-France et les employeurs qui peinent à recruter.

À l'origine de Proch'Emploi, un constat : de nombreuses offres d'emploi ne sont pas pourvues alors que dans le même temps des demandeurs d'emploi ont du mal à trouver un poste dans des secteurs qui pourtant recrutent.

Le principe de Proch'Emploi est simple : les demandeurs d'emploi contactent le numéro vert 0800 02 60 80 (appel gratuit depuis un poste fixe) et précisent dans quels secteurs ils recherchent un emploi, leur formation, leur parcours. Les chargés d'information enregistrent leur demande ; dans un délai de 15 jours maximum, les demandeurs d'emploi sont recontactés pour un rendez-vous et des propositions de solutions adaptées (mise en relation avec des entreprises, financement de formations supplémentaires si nécessaire...).

La plateforme Proch'Emploi Sud Oise regroupe 6 intercommunalités, dont la CCPV, autour d'un objectif commun : soutenir l'emploi dans le sud du département de l'Oise.

Du lundi au vendredi de 8h à 18h : **0 800 02 60 80** Service à appel gratuits



Et aussi... trouver un emploi près de chez vous avec Job Sud Oise, c'est simple !

Pour trouver un emploi dans le sud de l'Oise rendez-vous sur www.job-sudoise.fr, site internet recensant les offres d'emploi, de stages, d'alternance et de formations disponibles sur le territoire.



LE VAN NUMÉRIQUE DU VALOIS EST LANCÉ

Le Van numérique, un nouveau service de proximité lancé par votre Communauté de communes, a pris la route ! Équipé d'ordinateurs, de tablettes et de smartphones, le Van numérique circule sur tout le territoire pour rendre le numérique accessible à tous. À son bord, un conseiller numérique France Services vous accompagne pour vous initier à l'informatique et aux usages du numérique en mettant à disposition un équipement informatique de qualité.



Une offre de services multiples

En me formant auprès d'un conseiller numérique, j'apprends à devenir autonome pour...

- **Échanger avec mes proches :** messages électroniques, réseaux sociaux...
- **Trouver un emploi ou une formation :** faire un C.V. en ligne, faire ma déclaration Pôle emploi...
- **Accompagner mon enfant :** suivre sa scolarité à travers les outils numériques...
- **Utiliser les opportunités du numérique :** déposer une petite annonce, payer en ligne...
- **Découvrir les opportunités de mon territoire :** trouver un logement...
- **Connaître le numérique :** sécuriser mes connexions et me protéger des arnaques...



Différents ateliers : initiation à l'informatique, au traitement de texte, à la recherche sur internet, à l'utilisation d'un tableur, à la prise en main des smartphones et tablettes...

Des permanences de demi-journées sont assurées du lundi au jeudi dans les communes de Morienvall, Bonneuil-en-Valois, Séry-Magneval, Fresnoy-le-Luat, Péroy-lès-Gombries, Lévignen, Acy-en-Multien et Marolles.

Pour connaître l'agenda du Van numérique du Valois, rendez-vous dans votre mairie ou par téléphone au 06 31 34 51 07.



⊕ d'infos sur www.cc-paysdevalois.fr

L'accompagnement au numérique sur le territoire

D'autres offres d'accompagnement au numérique existent sur le Pays de Valois. Tous ces acteurs travaillent en transversalité pour permettre de couvrir très largement le territoire :

- Le Centre socioculturel « Les Portes du Valois » à Nanteuil-le-Haudouin, labellisé France Services. Permanences dans les communes de Trumilly, Auger-Saint-Vincent, Ormoy-Villers, Boissy-Fresnoy et Ermenonville.
- L'Espace Valois Multien à Betz, labellisé France Services. Permanences à Mareuil-sur-Ourcq.
- La Maison de Ressources de Crépy-en-Valois qui met à disposition du matériel informatique pour faire des démarches administratives.
- Prochainement, l'arrivée d'une conseillère numérique dans la commune de Montagny-Sainte-Félicité pour accompagner les administrés dans les usages quotidiens du numérique.

RENCONTRE AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



La CCPV est aux côtés des communes dans la recherche de solutions afin d'améliorer la couverture du territoire en offre de soins. En effet, la désertification médicale de l'Oise n'épargne pas le Pays de Valois. Afin d'encourager les professionnels de santé à s'inscrire dans une démarche de partenariat et de recherche de solutions, la CCPV a organisé une réunion d'échanges le 3 mars dernier. À cette occasion, la carte interactive de l'offre de soins, créée par la CCPV, leur a été présentée et des pistes d'actions ont été explorées :

- la création de lieux de permanences de soins sur les communes les plus éloignées de l'offre actuelle,
- la réalisation d'un livret d'accueil des professionnels de santé,
- un accompagnement des professionnels de santé par la CCPV pour obtenir les aides des différents partenaires.

Ce travail maintenant engagé donnera lieu à d'autres échanges de ce type et, nous l'espérons tous, à une amélioration de la situation sur notre territoire.

ÉCOLOGIE

LA CCPV S'ENGAGE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

On peut tous agir en faveur du climat ! Votre intercommunalité, moteur dans la définition de votre cadre de vie aux côtés des communes, fixe les grands axes de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) pour offrir à ses habitants un territoire plus respectueux de l'environnement.

Le PCAET, adopté le 24 février 2022, élabore une stratégie pour atténuer les émissions et adapter le territoire au changement climatique tout en prenant en compte des spécificités sociales, économiques locales ainsi que la biodiversité. Le PCAET fixe des objectifs de transition énergétique et écologique du Pays de Valois et d'adaptation au changement climatique. Le principal objectif est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

3 axes de travail ont été définis, eux-mêmes déclinés en 23 actions concrètes et efficaces



1^{er} axe

La CCPV s'engage sur la trajectoire d'un territoire 100% Énergies renouvelables d'ici à 2050. En effet, dans un contexte de raréfaction et de renchérissement de certaines sources d'énergie, il est nécessaire de trouver de nouvelles possibilités d'approvisionnement. Et quoi de mieux que de l'approvisionnement local pour créer de l'activité pérenne et à faible impact environnemental. C'est pourquoi, la CCPV souhaite mettre l'accent sur le solaire, la filière bois, la méthanisation pour la production de gaz local et aussi sur le développement de réseaux chaleur collectifs (biomasse et géothermie).



2^{ème} axe

La CCPV s'engage sur la mise en œuvre et la promotion d'un aménagement du territoire durable. Cela passera par la diminution des îlots de chaleur (suppression du bitume sur les espaces publics et dans les cours d'écoles, la plantation d'arbres), une urbanisation raisonnée et prenant notamment en compte la biodiversité et les risques liés aux ruissellements (gestion des eaux pluviales). L'encouragement au développement d'une agriculture à vocation locale et moins consommatrice d'intrant chimique pour protéger la ressource en eau potable ou l'élaboration d'une trame noire (extinction de l'éclairage nocturne) sont également à mettre en œuvre.



3^{ème} axe

La CCPV, dotée de la compétence mobilité depuis juillet 2021, s'engage dans une réflexion sur une meilleure connexion des habitants du territoire aux services de proximité. L'objectif étant d'être moins dépendant de sa voiture pour aller voir un médecin, d'être accompagné dans sa communes aux usages du numérique grâce au Van Numérique itinérant du Valois, encourager les achats de produits locaux et de première nécessité ou bien encore développer de l'emploi adapté au niveau de qualification des habitants du territoire afin d'éviter les allers-retours quotidiens de plusieurs dizaines de kilomètres.

ENVIRONNEMENT

ÉTUDE DE RUISSELLEMENT

Dans le cadre d'une étude pour lutter contre le ruissellement et l'érosion des sols sur les bassins versants de la Gergogne, du rû d'Autheuil et de la Grivette, la CCPV a besoin des habitants du territoire. La CCPV recueille vos témoignages si vous avez été impacté par des ruissellements : dans votre jardin, votre rue, votre terrain...

Envoyez votre témoignage avec vos coordonnées, une photo, le lieu et la date de l'incident par mail [✉ eau@cc-paysdevalois.fr](mailto:eau@cc-paysdevalois.fr) ou par téléphone [☎ 03 44 98 30 10](tel:0344983010)



CENTRE AQUATIQUE

EQUALIA REPREND LA GESTION DU CENTRE AQUATIQUE DU VALOIS



Depuis le 1^{er} mars, la CCPV a confié la gestion du Centre aquatique du Valois à la société Equalia. Pour les 7 prochaines années, Equalia a pour objectif de mener à bien ses missions relatives au service public - l'accueil des scolaires, des clubs et du grand public, animation - et d'augmenter la fréquentation en dynamisant l'offre commerciale.

“ *Le choix d'un délégataire, surtout sur une période de 7 ans, n'est jamais un exercice facile. Notre centre aquatique a besoin de renouveau et d'un nouvel élan. Nous avons été séduits par l'offre et l'approche d'Equalia, par sa volonté d'être un partenaire à l'écoute de la collectivité et des clients, et nous sommes convaincus que cette collaboration que nous débutons sera fructueuse pour offrir aux Valoisiennes et Valoisiens de nouveaux services et animations. Ce partenariat s'accompagne aussi de nouveaux investissements et d'une proposition financière transparente et répondant aux enjeux budgétaires du Pays de Valois.* ”

explique Didier Doucet, président de la CCPV



Les usagers sont au cœur des préoccupations d'Equalia. C'est pourquoi, les abonnements se poursuivront jusqu'à leur terme.

Nouveautés

- ➔ **Le tarif enfant** concerne désormais les jeunes jusque 12 ans, contre 8 ans auparavant.
- ➔ **Nouveaux horaires à l'espace aquatique** : nocturne le mardi jusque 22h et non stop le mercredi de 11h30 à 21h
- ➔ **Le logo**
- ➔ **Le site internet** : www.centreaquatiqueduvalois.fr
- ➔ **La page facebook** : @CAduValois

SERVICE PUBLIC

LE NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

De 2020 à 2023, les services des finances publiques se réorganisent progressivement.

La nouvelle organisation impacte les services de trésorerie sur le Valois. Ainsi, la trésorerie de Nanteuil-le-Haudouin est fermée depuis le 1^{er} janvier 2022. Vous retrouvez un accueil pour vos interrogations concernant vos impôts, amendes ou créances locales (cantine, eau, loyers communaux...) :

- ➔ **À Crépy-en-Valois, au Centre des finances Publiques - La Passerelle, 62 rue de Soissons ;**
- ➔ **À Nanteuil-le-Haudouin, en mairie les lundis aux horaires d'ouverture de la mairie ;**
- ➔ **À Betz, à l'espace France Services.**

Vous pouvez payer vos impôts, vos amendes, factures locales et hospitalières (dans la limite de 300 €) dans les buralistes-partenaires agréés (reconnaisable au logo Paiement de Proximité).



⊕ d'infos sur <https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>





VALOIS

La CCPV rejoint « Territoires d'industrie »

Redonner du souffle à l'industrie française, telle est l'ambition du programme « Territoires d'industrie » lancé en 2018 à l'échelle nationale. C'est dans cette optique que la Communauté de Communes du Pays de Valois, associée aux 5 intercommunalités partenaires dans le dispositif Proch'emploi Sud Oise, a choisi de soumettre une candidature commune au dispositif « Territoires d'Industrie » en 2021. Une démarche appuyée par le Conseil régional des Hauts-de-France et la préfecture de Région.

« Territoires d'industrie » s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Elle vise à mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention, qu'ils relèvent de l'État et de ses opérateurs, des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics ou des entreprises, au service de l'industrie et de leur territoire.

“ Adhérer à ce programme à l'échelle du Sud de l'Oise permet d'attirer plus facilement les industriels. L'objectif est de monter des projets et d'accélérer la réindustrialisation du département pour créer de l'emploi à destination de nos habitants et créer une dynamique économique commune. ”
explique Didier Doucet, président de la CCPV



Grâce à cette labellisation, la CCPV et ses partenaires ambitionnent de porter de nombreux projets avec et pour les acteurs industriels du Sud de l'Oise. La participation des entreprises au programme « Territoires d'Industrie Sud Oise » permettra de mettre en œuvre des actions en faveur du développement industriel local.

Le 28 mars dernier, le dispositif « Territoires d'Industrie Sud Oise » a été lancé publiquement à la Faïencerie de Creil, en présence de la Région, des EPCI partenaires et de Louis Sicart, vice-président de la CCPV en charge du développement économique.

In'Cube, une subvention pour les jeunes entrepreneurs



Vous souhaitez créer votre entreprise et vous avez moins de 30 ans ?

Profitez d'une subvention de 3 000 € et d'un accompagnement gratuit de professionnels pour démarrer votre activité avec le nouveau programme In'Cube lancé localement par Initiative Oise, partenaire de la CCPV.

Vous avez un projet de création, de reprise ou de développement d'entreprise et souhaitez un accompagnement dans vos démarches ?

Le service Développement économique de la CCPV vous propose un accompagnement gratuit et personnalisé. Vous serez informé sur les aides disponibles de même que sur les différents types de prêt à taux zéro, sans garantie ni caution personnelle, notamment le prêt d'honneur. Selon critères d'éligibilité, ce prêt est octroyé via la plateforme d'initiative locale « Initiative Oise Est ».

Prenez rendez-vous par téléphone ☎ **03 44 98 30 13**
ou par mail ✉ **economie@cc-paysdevalois.fr**



La mutuelle CMIP, *une mutuelle pas comme les autres*



Le Centre Mutualiste Interprofessionnel (CMIP) a été créé en 1986 par l'association de deux assureurs, implantés à l'origine sur le bassin creillois. Aujourd'hui le CMIP possède son siège social à Crépy-en-Valois, au 53 avenue de Senlis, ainsi que des bureaux à Creil, Paris et plus récemment à Montpellier. L'entreprise compte plus d'une vingtaine de salariés dont une quinzaine qui est rattachée à son siège valoisien.

Au cœur de cette société, on retrouve des valeurs mutualistes fortes autour des questions de la santé. Les fondateurs du CMIP ont souhaité proposer une mutuelle sur-mesure qui réponde aux besoins de l'adhérent. Le CMIP place ce dernier au centre de ses préoccupations et mise sur le circuit court et la réactivité afin de traiter au mieux et le plus rapidement possible les différentes demandes, cela se traduit par :

- ➔ **la réduction** au maximum de la sous-traitance,
- ➔ **l'absence** de plateforme téléphonique délocalisée,
- ➔ **le paiement** des prestations effectué sous 24h,
- ➔ **des courriers papier et électronique** traités sous 24h,
- ➔ **une délivrance** des documents sollicités par l'adhérent sous 24 à 48h.

Avant-gardiste sur certaines prestations, le CMIP a été l'une des premières structures mutualistes à proposer le tiers payant. La mutuelle propose deux types de contrats à destination des particuliers, un premier à destination des personnes âgées de moins de 62 ans à l'adhésion, le second pour ceux âgés de plus de 62 ans lors de la souscription. Pour autant, le CMIP est l'une des dernières mutuelles en France qui n'applique pas de tarification en fonction de l'âge. Le CMIP propose aussi des contrats à destination des entreprises et des collectivités. Ces modèles de fonctionnement sur lequel s'appuie la mutuelle lui vaud ainsi de bons indices de satisfaction de la part de ses adhérents.



“ De par son implantation, le CMIP a une forte couverture sur l'Oise et ses proches départements tant dans les Hauts-de-France qu'en Île-de-France notamment l'Aisne, la Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis. Avec un accès à gare du

Nord en 35 minutes, Crépy-en-Valois tient donc une place de choix pour notre siège social. L'attachement au territoire se fait par la proximité avec nos adhérents mais aussi par les salariés du siège social qui habitent le Pays de Valois. ”

explique Gilles Gallas, Directeur du développement

D'ailleurs, dès ses débuts, la mutuelle a misé sur le bouche-à-oreille pour assurer son développement. Aujourd'hui, la CMIP propose ainsi un système de parrainage qui lui permet de renforcer sa réputation.

« L'organisme ne possède pas de service commercial de sorte que les adhésions ne sont dues qu'à sa notoriété. Ce modèle porte ses fruits puisque le CMIP comptait environ 300 adhérents à sa création tandis qu'il protège près de 60 000 personnes à l'heure actuelle partout en France. » conclut-il.



La collecte des déchets 2021 *en chiffres*

La Communauté de Communes du Pays de Valois poursuit ses actions pour la réduction des déchets et la gestion du tri. Rendez-vous sur le site internet de votre intercommunalité pour en savoir plus sur la collecte sélective dans le Pays de Valois : www.cc-paysdevalois.fr, rubrique "Vivre au quotidien".





À la cantine, on composte nos restes !

La CCPV accompagne les restaurants scolaires dans la mise en place du compostage ! Réduire le poids des ordures ménagères, ça s'apprend aussi à l'école et à la cantine.



La CCPV aide les communes volontaires à fournir leur restaurant scolaire en composteurs suffisamment calibrés pour leurs besoins. À chaque mise en place d'un composteur, l'animatrice du tri accorde une attention particulière à la sensibilisation des équipes pédagogiques et des équipes en cuisine lors d'une séance d'initiation. Un guide de compostage est également remis aux élèves.

Ça fonctionne !

L'objectif est de faire participer les élèves au compostage en les responsabilisant : par exemple, une table est responsable du compostage des déchets du midi chaque jour par roulement. Ainsi, tout le monde contribue ! Les enfants sont les meilleurs prescripteurs pour engager un changement de pratique sur un territoire. La collecte et la valorisation des déchets alimentaires permet d'aller plus loin en abordant les thèmes du gaspillage alimentaire, du compost, de la vie des sols et d'économie circulaire. Et ainsi donner du sens au geste de tri !

À NOTER

Cette opération rentre dans le plan d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial du Pays de Valois visant à diminuer les déchets et économiser l'énergie pour les ramasser et les traiter par incinération.

En chiffres

17

cantines
déjà équipées
de composteurs

Total =

34

composteurs
en place

jusqu'à

9

tonnes

de restes
valorisés
en compostage

L'opération Biodéchets continue ! La CCPV propose 1 000 composteurs en bois à prix réduit



Allégez votre poubelle d'ordures ménagères de 30% de son poids. Passez au compostage !

Dès maintenant, réservez votre composteur de 400 litres à 25 €.

Bon de réservation téléchargeable sur www.cc-paysdevalois.fr
ou faites-en la demande par téléphone **03 44 88 30 91**

La vente est réservée aux habitants du territoire de la CCPV et limitée à 1 seul composteur par foyer. Dans la limite des stocks disponibles.



DES BASES SOLIDES

POUR ENGAGER L'AVENIR

2022 est placée sous le signe de la mise en œuvre d'un important programme de travaux d'entretien des équipements intercommunaux et des zones d'activités récupérées des communes en 2017. L'accélération de ce programme est rendue possible grâce à une fiscalité économique dynamique, permettant à votre communauté de communes de se projeter sereinement dans l'avenir. Cette dynamique nous permet d'envisager des investissements productifs indispensables au développement du Valois, mais aussi d'avoir les moyens des ambitions qui sont les nôtres, tout en maintenant une fiscalité raisonnable. Être plus que jamais au service des communes et des Valoisien est également l'un des axes forts de cette année, en lançant par exemple la refonte de notre schéma directeur de gestion de l'eau potable, une étude sur le ruissellement ou encore un plan des mobilités.

RÉPARTITION DU BUDGET 2022

Recettes totales
31 889 766 €

Dépenses totales
29 574 268 €

Excédent prévisionnel
+ 2 315 498 €

→ LES RECETTES

Recettes de fonctionnement
27 549 963 €

Recettes d'investissement
4 339 803 €

Recettes fiscales

13,934 M€

Taxe pour le financement des ordures ménagères

5,672 M€

Reprise de l'excédent de fonctionnement et d'investissement de 2021

4,619 M€

Dotation globale de fonctionnement versée par l'État

2,187 M€

Subventions des partenaires de la CCPV² (État, Région, Département)

2,152 M€

Amortissements et opérations d'ordre

2,122 M€

Versement Transport

543 696 €

Autres

347 763 €

Fonds de compensation de la TVA

308 228 €

Emprunt

Les recettes fiscales

sont en progression, sans augmentation des taux. À noter que les recettes fiscales sont de plus en plus sous administration de l'État au travers de la suppression de la taxe d'habitation et de la révision de la fiscalité économique. En effet, l'État attribue des compensations.

BUDGET 2022

➔ LES DÉPENSES

Dépenses de fonctionnement

25 234 465 €

Dépenses d'investissement

4 339 803 €

DES DÉPENSES DIRECTES



TOURISME, CULTURE, VOIE VERTE, SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET EMPLOI

- 1 467 842 € en fonctionnement
- 381 375 € en investissement



CENTRE AQUATIQUE DU VALOIS

- 1 044 260 € en fonctionnement
- 461 811 € en investissement



GYMNASES INTERCOMMUNAUUX

- 212 430 € en fonctionnement
- 310 888 € en investissement pour l'extension du gymnase Marcel Pagnol à Betz

FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

RH, charges de l'Hôtel communautaire, remboursement d'emprunt du siège...

- 3 215 336 € en fonctionnement
- 813 978 € en investissement



GESTION DE L'EAU

- 733 560 € en fonctionnement
- 316 952 € en investissement



REVERSEMENT D'UNE PARTIE DE LA FISCALITÉ AUX COMMUNES ET À L'ÉTAT

- 6 599 914 € en fonctionnement



RÉSIDUELS ET ÉCRITURES PUREMENT COMPTABLES

(amortissements, reprise du déficit d'investissement 2021...)

- 1 397 430 € en fonctionnement
- 501 100 € en investissement

AU SERVICE HABITANTS



COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

- **5 609 679 €** en fonctionnement
- **291 688 €** en investissement
dont 15 000 € d'achat de composteurs

TRANSPORT



- **1 193 786 €** en fonctionnement

FINANCEMENT DES SERVICES



INCENDIE ET SECOURS

- **1 942 959 €**
en fonctionnement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SERVICES AUX COMMUNES



- **775 735 €** en fonctionnement
- **111 628 €** en investissement

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



- **1 041 532 €** en fonctionnement
- **1 150 381 €** en investissement

Un nouvel outil au service du développement économique

➔ La CCPV s'engage pour la **réhabilitation des friches industrielles**
Adhésion à L'Établissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO)

Une nouvelle fiscalité spécifique dédiée aux projets d'aménagement de la CCPV et des communes membres

Un territoire attractif pour les entreprises et les nouveaux habitants est un territoire qui coûte cher en termes d'acquisition foncière ! Depuis plusieurs années, le Valois connaît une envolée des prix tant sur l'habitat que le foncier dévolu. Pour créer des zones d'activité économique ou revitaliser des friches industrielles et créer des emplois, il est nécessaire d'acheter des terrains et les sommes en jeu sont colossales. Pour répondre à cette problématique, la CCPV a fait le choix d'adhérer à l'EPFLO. Par la mise en place d'une fiscalité spéciale et mesurée, qui apparaîtra pour la première fois en 2022 sur les impôts locaux des ménages et des entreprises, la CCPV et ses communes membres pourront solliciter l'EPFLO pour porter les acquisitions foncières nécessaires à leurs projets de développement, et ce jusqu'à ce que les projets en question soient commercialisés. La CCPV et ses communes membres peuvent ainsi limiter leurs implications financières aux seuls travaux d'aménagement.

Opérations phares 2022

➔ **Étoffer ses zones d'activités**

Zone d'aménagement concerté (ZAC) Silly-le-Long / Plessis-Belleville
50 000 €

Une ZAC particulièrement qualitative par son aménagement et la volonté d'accueillir des entreprises à forte valeur ajoutée.

➔ **Poursuivre une dynamique commerciale**

La zone commerciale de Crépy-en-Valois **961 360 €**

L'extension de la zone commerciale avec une voirie d'accès dédié est en cours de finalisation. De nouveaux commerces, dont le choix des enseignes a été effectué par l'aménageur et la ville de Crépy-en-Valois, ouvriront prochainement leurs portes.

➔ **Une politique touristique attractive 50 000 €**

Dans le cadre de sa politique touristique, la CCPV s'est engagée comme Group leader de Inside out, un projet d'art participatif international initié par l'artiste mondialement connu JR : les premières œuvres devraient s'implanter dans le courant de l'année en différents lieux du territoire.

➔ **Modernisation du Centre Aquatique du Valois 217 000 €**

Grâce à la gestion d'un nouveau délégataire, des investissements importants sont prévus pour mettre en place de nouveaux équipements.

➔ **Étude d'élaboration d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable 271 842 €**

La CCPV s'investit dans l'amélioration de la qualité et sur la sécurisation de l'approvisionnement de l'eau potable sur le territoire en proposant que la compétence Eau potable soit dévolue à la CCPV à compter du 1^{er} janvier 2023 et en conduisant, dès cette année, une étude d'élaboration d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable. Celui-ci recensera l'ensemble des problématiques pour l'eau potable rencontrées sur le territoire et élaborera un plan de travaux sur plusieurs années.



VALOIS

Du nouveau à l'Office de tourisme du Pays de Valois !

Les nouveaux visages de l'OT

Vous ne les connaissez sûrement pas encore, l'équipe de l'OT compte de nouveaux membres :



Mathilde BASTARD de CRISNAY

conseillère en séjour/
guide-conférencière



Lara BOUTELOUP

conseillère en séjour/
chargée de l'animation
touristique



Alexia DA ROCHA FREIRE

chargée de
communication
numérique touristique

Une nouvelle équipe qui saura répondre à vos besoins et vous accompagner dans votre expérience touristique Made in Valois !



Avec le printemps, profitez pleinement du Pays de Valois. Entre randonnées, visites patrimoniales, rencontres avec les producteurs locaux, sports nautiques ou séjours insolites, en famille ou entre amis, partez à la découverte du territoire. Pour vous guider dans vos choix, vous renseigner sur les visites, l'Office de Tourisme vous ouvre ses portes. Découvrez la nouvelle équipe qui partagera avec vous cette saison touristique.

En 2022, l'Office de Tourisme du Pays de Valois prend un nouveau départ. En intégrant la CCPV au 1^{er} janvier, l'Office de tourisme du Pays de Valois a de nouveaux objectifs. Après un diagnostic touristique de plusieurs mois, nous engageons une nouvelle politique touristique pour faire rayonner le Valois. Pour y parvenir, nous travaillons à des actions fortes comme le lancement d'une identité touristique différenciante.

Le rôle de l'Office de tourisme est d'entretenir les relations avec les prestataires touristiques, d'impulser la dynamique liée au développement touristique et de créer des synergies entre les acteurs du territoire avec pour ambition de faire rayonner le Valois bien au-delà des frontières.

Poussez la porte de l'Office de tourisme

L'Office de tourisme du Pays de Valois vous reçoit au 82, rue nationale à Crépy-en-Valois de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au samedi.

Pendant la saison estivale, l'équipe de l'Office de Tourisme vous accueillera au Parc Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville - du mercredi au dimanche de 11h à 18h - et également hors de ses murs, lors des événements et animations du Valois qui rythmeront l'été.

⊕ d'infos à [✉ contact@valois-tourisme.com](mailto:contact@valois-tourisme.com) et au [☎ 03 44 59 03 97](tel:0344590397)

« Mai à vélo » première édition dans le Valois



Célébrez le vélo le dimanche 22 mai lors de la première édition valoisienne de Mai à Vélo !

Rencontres avec les acteurs de la Mobilité, découvertes des modèles de vélo et de vélos à assistance électrique, dégustation de produits locaux, balade sur la Voie Verte qui rejoint Crépy-en-Valois à Mareuil-sur-Ourcq... Enfourchez votre vélo pour profiter d'un riche programme et découvrir les paysages du Pays de Valois.



Au programme :

Balade à vélo (groupe de 25 personnes max.)

- départ groupé accompagné de B'n Bcyclette depuis l'Office de Tourisme - 10h, boucle de 29 km. Rendez-vous au 82 rue Nationale à Crépy-en-Valois
- départ groupé accompagné de notre partenaire B'n Bcyclette depuis la Voie verte à Betz - 14h (groupe de 25 personnes maximum) Rendez-vous au 6 rue du Valois à Betz.

Les participants doivent apporter leur propre vélo.

Inscription et information pour les balades à vélo :
contact@valois-tourisme.com ou 03 44 59 03 87

Animation sur la Voie Verte à Betz

De 10h à 16h : restauration sur place, producteurs locaux, groupe de musique... Rendez-vous au 6 rue du Valois à Betz.

Vous n'êtes pas sportif ? Essayez le vélo à assistance électrique sur la Voie Verte.

⊕ d'infos sur www.valois-tourisme.com



Du nouveau sur la Voie Verte

Profitez de nouveaux mobiliers sur la Voie Verte : bancs, tables de pique-nique, corbeilles de tri sélectif et panneaux directionnels. De quoi enrichir vos promenades !

2^e édition de la grande fête nationale du vélo

Lors des weekends du mois de mai, dans toute la France, découvrez de nombreux événements cyclables, pédagogiques et populaires visant à faire (re)découvrir la pratique de la bicyclette ! « Mai à vélo » est un événement national, dont la première édition s'est tenue en 2021, qui fédère toutes les activités organisées autour du vélo en France, à l'occasion du mois de mai. « Mai à vélo » est une initiative soutenue par le ministère de la transition écologique et le ministère chargé des Sports, qui rassemble les principales institutions du monde du vélo au sein de sa coordination nationale.

⊕ d'infos sur l'événement sur www.maiavelo.fr

À vélo, je participe au PCAET

La CCPV, compétente en matière de mobilité, portant également son Plan Climat Air Énergie Territorial, souhaite voir évoluer les pratiques de déplacement sur le territoire. Une de ces ambitions est de faire adopter la pratique du vélo au quotidien par tous.

Un des objectifs fixés est notamment d'**encourager la pratique du vélo au quotidien à tout âge et pour tous motifs et notamment pour la découverte du territoire**. En effet, le tourisme à vélo est devenu plus facile grâce au vélo à assistance électrique et la Voie Verte, qui rejoint Crépy-en-Valois à Mareuil-sur-Ourcq, permet de traverser confortablement et en toute quiétude la CCPV.





CRÉPY-EN-VALOIS

Floralys & Terroirs, *le rendez-vous du printemps*



Les Floralys & Terroirs sont de retour à Crépy-en-Valois ! Le week-end des 14 et 15 mai, rendez-vous au parc Sainte-Agathe avec de nombreux stands sur la jardinerie, la décoration, les produits du terroir...

À cette occasion, professionnels, associations et artisans botaniques vous dévoileront leur jardin secret. L'occasion de découvrir les dernières tendances en matière de décoration paysagère. Ces professionnels passionnés vous conseilleront dans le choix et l'entretien de vos plantes, arbres et arbustes.

Côté terroir, des producteurs locaux seront au rendez-vous. Miel, fruits secs, macarons, charcuterie, fromage... Vous pourrez ainsi découvrir leurs spécialités et bénéficier de précieux conseils culinaires.

L'artisanat sera aussi à l'honneur avec de la décoration d'intérieur et d'extérieur, des bijoux, de la broderie, de la gravure sur bois, des couronnes de fleurs séchées, des luminaires, du mobilier...

Venez au stand CCPV-Environnement !

La CCPV viendra à votre rencontre pour parler Environnement ! L'équipe du service Environnement qui mène l'opération Biodéchets (cf page 11), vous expliquera tout ce qu'il faut savoir sur le compostage : les déchets organiques compostables, ceux qui ne le sont pas, les gestes à avoir pour bien entretenir son compost et son utilisation au jardin. L'occasion aussi de tester vos connaissances sur le tri des déchets.

⊕ d'infos sur

www.crepyenvalois.fr

Petite restauration sur place.

Entrée libre et gratuite de 10h à 19h, avenue du Parc à Crépy-en-Valois.



Tribune Collectif valois 20-26

Transfert de la compétence Eau potable au 01 janvier 2023.

L'enjeu de l'accès à l'eau potable est en effet majeur pour les habitants de notre territoire. Si l'on peut se réjouir de la sollicitation à nouveau des conseils municipaux sur ce transfert il ne faut pas oublier de rappeler l'esprit des lois de la décentralisation qui implique « un développement local pour répondre aux besoins des citoyens ».

L'objectif n°1 est d'assurer pour chacune et chacun une qualité de l'eau que chaque commune ne pourra assurer seule. La sécurisation des réseaux qui devra intervenir rapidement est cruciale et représentera un coût phénoménal qui n'a rien à voir avec le montant des investissements que certaines communes ont déjà réalisés.

L'objectif n° 2 est d'assurer pour l'ensemble des habitants un accès identique aux services et aux meilleures conditions. Jusqu'à ce jour, à service égal, toutes les communes, donc les habitants ne paient pas le même prix.

Nul n'est à l'abri d'un incident qu'il ne pourra maîtriser seul.

Faisons attention à ce que le consensus ne conduisent pas à un traitement inégalitaire des habitants tant sur les services apportés que sur le prix de l'eau.

Les Maires

Fabrice DALONGEVILLE
Auger St Vincent

Jean-Paul DOUET
Montagny-Ste-Félicité

Dominique SMAGUINE
Le Plessis-Belleville

✉ Contact :
collectif.valois2026@gmail.com

Ver-sur-Launette, au cœur de la forêt

Découvrez dans ce numéro la commune de Ver-sur-Launette située au sud-ouest du Pays de Valois, à la limite de l'Oise et de la Seine-et-Marne. Un petit village nature où il fait bon vivre et qui mérite qu'on s'y attarde.

Les réalisations

Construction d'une mairie en matériaux biosourcés



Depuis plus de 10 ans, la commune travaille sur un projet de construction d'une nouvelle mairie. Sur l'emplacement d'un ancien restaurant, en face de l'église, au cœur du village, ce bâtiment sera à la fois écologique et économique, grâce aux matériaux biosourcés, en ossature bois d'essence local des Hauts-de-France et isolation paille. La municipalité souhaite montrer l'exemple et éveiller les consciences à travers ce projet exemplaire. Ce projet ambitieux et novateur fait parler de lui et lui vaut de nombreux articles de presse.



La création d'un city stade



Depuis 2020, le village offre aux sportifs un équipement moderne et sécurisé sur le stade municipal. Le terrain multisports est très apprécié par les petits et plus grands. Pour rendre ce lieu encore plus attractif, des terrains de pétanque ont été installés aux abords et des arbres fruitiers plantés afin de l'insérer dans son environnement.

Les projets

Rénovation de l'église Saint-Denis

Un grand chantier est en préparation car les voûtes de l'édifice s'écartent. Les fondations extérieures ont déjà fait l'objet de travaux et les demandes de subvention pour la suite du chantier sont en cours.



Une nouvelle station d'épuration

La station d'épuration actuelle du bourg va être remplacée par une station d'épuration par boues activées afin de permettre un meilleur traitement des eaux usées. Les subventions ont été accordées et la demande de permis de construire déposée. Les travaux devraient commencer en 2022. Ensuite, la municipalité souhaite s'atteler aux travaux du traitement des eaux usées de Loisy.

Un village nature



De nombreuses raisons peuvent vous amener à Ver-sur-Launette. Tout d'abord, le village a adhéré au Parc Régional Oise Pays de France et est situé dans la forêt d'Ermenonville. Il est traversé par la rivière Launette où 2 étangs vous permettent de pêcher. De nombreuses balades vous y attendent, à pied, à vélo, à cheval... Le village est traversé par L'EuroVelo 3 « La Scandibérique », l'itinéraire vélo qui relie la Norvège à Saint-Jacques-de-Compostelle. Quant à Loisy, il est traversé par le chemin de Grande Randonnée n°1 qui fait le grand tour de Paris.

“

Un village entre plaine et forêt, qui offre tout pour se mettre au vert à deux pas de la ville

”

Betty Coëlle, Maire de Ver-sur-Launette



Maire

Betty Coëlle



1 100

habitants



1

école
RPI avec Eve



1

hameau
Loisy

[SOYEZ CONNECTÉ !]



numérique

ORDINATEUR • SMARTPHONE • TABLETTE

CONSEIL

INITIATION

ACCOMPAGNEMENT

LE NUMÉRIQUE
À PORTÉE DE TOUS !



+ D'INFOS

06 31 34 51 07

WWW.CC-PAYSDEVALOIS.FR